



**HAL**  
open science

## Licence Études culturelles

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Études culturelles. 2017, Université de Lorraine. hceres-02027008

**HAL Id: hceres-02027008**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027008>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Etudes culturelles

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres et langues

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Les *Cultural Studies* ou études culturelles, nées dans les années 1960, prennent leur origine dans le monde anglo-saxon. Elles constituent un champ d'études qui cherche à réduire les frontières disciplinaires pour interroger les productions culturelles intermédiaires de manière transversale et globale, dans une perspective sociétale.

La licence mention *Études culturelles* de l'université de Lorraine, créée à la rentrée 2013, sur le site de Nancy, est unique en France. Elle s'inscrit en amont de la formation d'un Master *Études et pratiques culturelles*.

Suite à la refonte d'une précédente licence de *Culture et de communication*, la vocation de cette licence est de maintenir une alternative aux formations traditionnelles des Lettres ou des Arts et de s'ouvrir aux *Cultural Studies*. Elle propose une approche transdisciplinaire des productions culturelles comme la littérature, le spectacle, la bande dessinée, le cinéma, l'audiovisuel et le numérique. Depuis la rentrée 2014, deux parcours sont proposés à partir de la deuxième année de la licence (L2) : *Culture contemporaine et production de jeunesse* » et *Cultures et productions cinématographiques et télévisuelles*.

## Analyse

### Objectifs

La licence *Études culturelles* se donne l'objectif d'introduire le domaine des *Cultural Studies* dans le premier cycle universitaire français afin de former de nouveaux acteurs de la vie culturelle, spécialisés dans l'analyse de la culture populaire, de la transmédiaticité, de l'interculturalité, de la littérature de jeunesse, et la production numérique, cinématographique et audiovisuelle. Elle entend offrir les connaissances scientifiques et les compétences professionnelles permettant de formaliser une réflexion éclairée sur des faits sociaux actuels tels que la ségrégation, la discrimination, la mixité, la parité, et d'analyser les productions littéraires (littérature de jeunesse, bande dessinée) et audiovisuelles contemporaines. Les débouchés visés recouvrent l'industrie culturelle et son marché dans le domaine de l'information, la diffusion et la promotion mais également en direction d'une dimension plus pratique dans le champ de l'audiovisuel et du cinéma.

La formation est ambitieuse et originale et répond aux attentes d'une partie des étudiants intéressés par les études littéraires mais pas nécessairement par ses débouchés classiques. Il s'agit d'une formation unique en France dans sa conception, de formation récente, et qui nécessite encore un rééquilibrage quant à ses contenus, ce dont l'équipe pédagogique semble consciente. La place de la formation technique mérite également d'être précisée, elle paraît se superposer, en partie, à des formations similaires en Arts du spectacle (cinéma).

Organisation
<p>L'organisation de la licence correspond à une logique pyramidale et progressive des enseignements, attendue pour les licences <i>Arts, lettres et langues</i> avec une première année de licence (L1) généraliste et méthodologique offrant les bases des études culturelles et la connaissance des médias, ainsi que deux unités d'enseignement (UE) d'ouverture permettant la réorientation.</p> <p>En deuxième année de licence (L2) une UE sur dix donne le choix entre les parcours <i>Culture contemporaine</i> et <i>Production de jeunesse</i>.</p> <p>En troisième année de licence (L3), le parcours choisi se confirme avec la moitié des UE qui relève de la spécialisation. Si le parcours <i>Culture contemporaine</i> offre une orientation transdisciplinaire (théâtre, études littéraires, pratiques culturelles...) le second semble beaucoup plus spécialisé sur les enjeux de la chaîne de production de l'audiovisuel et du cinéma.</p> <p>On peut cependant remarquer que les spécialisations proposées restent malgré tout limitées à deux grands domaines : littérature de jeunesse et création audiovisuelle, avec une forte prégnance de la formation cinématographique qui pourrait se confondre avec une formation en arts du spectacle, notamment pour ce qui est de l'orientation technique de certains enseignements.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la licence <i>Études culturelles</i> articulée autour des <i>Cultural Studies</i> avec une approche sémiologique des faits culturels la place comme unique en France alors même que cette discipline est largement reconnue dans les pays anglophones. Cette dimension lui confère un caractère attractif évident qui se lit dans les effectifs.</p> <p>Dans l'environnement socio-économique, la licence <i>Études culturelles</i> s'appuie sur de solides partenariats culturels dans la région de Nancy (spectacle vivant, cinéma, librairie, musée, festival) ainsi qu'auprès de services culturels. La dimension numérique des enjeux de la production et de la diffusion reste à développer (radio, webdiffusion, livre numérique...)</p> <p>Au sein de l'université de Lorraine, la licence <i>Études culturelles</i> est complémentaire par rapport aux deux licences de <i>Lettres et arts du spectacle</i> et permet d'apporter des passerelles vers ces licences. Outre des enseignements plus théoriques axés sur les <i>Cultural Studies</i>, le transmédia, l'interculturalité, elle se distingue également par l'étude des productions artistiques sous un angle différent de la seule pratique artistique. Aussi s'il est nécessaire de la différencier de la licence <i>Arts du spectacle</i>, il convient alors de l'orienter davantage vers la sémiologie des images plutôt que vers un enseignement du cinéma. Cette licence <i>Études culturelles</i> considérée comme discipline émergente doit se construire en synergie avec les formations plus traditionnelles dispensées sur le Campus Lettres de Nancy.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée majoritairement d'enseignants titulaires : quatre professeurs des universités (PR), 14 maîtres de conférences (MCF), un professeur associé (PAST), un professeur certifié (PRCE), venant des 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 71<sup>e</sup> sections, ce qui correspond à la dimension transdisciplinaire de la formation, même si celle-ci reste essentiellement « littéraire » (pas de formateur en 19<sup>e</sup> section par exemple). Il convient de noter aussi la présence de deux contrats doctoraux, deux étudiants moniteurs et neuf intervenants extérieurs dont plusieurs professionnels. La place de ces derniers représente moins de 20 % de la formation et elle est légèrement supérieure en 3<sup>e</sup> année, ce qui correspond à la part la plus importante des enseignements de spécialité.</p> <p>L'ensemble de l'équipe se réunit avec les étudiants élus une fois par an. Tous les semestres, l'équipe pédagogique resserrée des responsables par année, par parcours, intervenants, projet personnel et professionnel (PPP), responsable des partenariats internationaux, étudiants élus, présente ses travaux auprès du Conseil de perfectionnement.</p> <p>Le Conseil de perfectionnement est composé des représentants des milieux professionnels, du responsable de la mention, de celui de la L1 et des étudiants. La fréquence des réunions et des échanges permet des ajustements réguliers dans un dialogue co-construit entre étudiants et responsables de la formation.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Bien que la formation soit très récente (2013), les effectifs en L1 sont en constante progression passant de 118 étudiants en 2013-2014 à 159 en 2015-2016. Après un tassement en L2, les effectifs de la L3 se renforcent avec, d'une part, un taux de réussite très satisfaisant en L2, et, d'autre part, l'apport d'étudiants en provenance des diplômes universitaires de technologie (DUT). Le taux de réussite aux examens et de passage d'année sont également importants (plus de 90% de passage à l'issue de la L1 pour 2014, près de 90% de passage à celle de la L2 pour la même année).</p> <p>Cette tendance, qui consiste à fidéliser les étudiants et à en attirer de nouveaux, est le signe d'une attractivité et d'une</p>

<p>identité de la formation à l'échelle nationale.</p> <p>Il est à noter un léger rééquilibrage dans les deux dernières années au sein des deux parcours ; pour l'année 2014-2015 en L2 39,5% ont choisi <i>Culture contemporaine et production de jeunesse</i> (CCPJ) et 69,5% <i>Cultures et productions cinématographiques et télévisuelles</i> (CPCT).</p> <p>La jeunesse de la formation ne permet pas réellement d'apprécier l'insertion professionnelle. En revanche, l'existence d'un master dédié incite les étudiants à choisir cette formation qui, par ailleurs, ouvre sur d'autres masters du champ de formation <i>Lettres, arts et langues</i>. 83% d'étudiants poursuivaient leurs études en 2013.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La formation est clairement adossée au laboratoire de recherche Littératures, Imaginaire, Sociétés (LIS). Les enseignants-chercheurs associés à la formation en sont membres et cinq autres font partie du laboratoire Centre de recherches sur les médiations (CREM cinéma).</p> <p>Le lien entre formation et recherche se fait intrinsèquement dans le cadre de cours magistraux en L2 et en L3, au travers d'un axe du LIS « Poétique et imaginaire » qui fait l'objet de journées d'études, de visites d'acteurs culturels, d'événements, de déplacements au sein de l'enseignement de « pratiques culturelles ». Les étudiants sont associés et des temps aménagés font l'objet de retour d'expériences dans le cadre des cours. Par ailleurs, la rédaction de dossiers nécessitant la mise en place de problématiques et d'une méthodologie de la recherche en L3 permet de sensibiliser les étudiants aux enjeux de la recherche.</p> <p>Il revient que ce partage entre enseignants-chercheurs, étudiants, doctorants permet d'apporter de riches perspectives aux étudiants malgré les difficultés d'organisation et une place encore fragile accordée à la recherche en L3 qui s'accompagne d'une absence d'évaluation.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Cette licence généraliste prépare majoritairement les étudiants à la poursuite d'études en master. La formation vise néanmoins à répondre aux besoins d'un secteur professionnel de la culture en privilégiant les enjeux contemporains des productions intermédiaires. Aussi, la fréquentation des milieux professionnels permet d'appréhender les compétences nécessaires pour aborder l'insertion professionnelle des étudiants.</p> <p>Par ailleurs, la formation comporte des dispositifs progressifs et variés visant à l'élaboration d'un PPP, à la découverte des milieux métiers visés (participation des acteurs de la vie culturelle en L1 et L2) et aménage la possibilité de stages (en L1 et L2). Le stage est en revanche obligatoire en L3.</p> <p>La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas à jour ; elle présente quatre parcours, dont deux ont disparu depuis 2013, entre la mise en place de la licence et la constitution du dossier d'évaluation. Néanmoins, elle traduit l'ensemble des métiers ouverts à la formation.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Le stage est obligatoire pour chacun des parcours : quatre semaines minimum pour le CPCT, qui propose un stage à caractère technique, tandis que pour l'autre, l'orientation du stage est davantage scientifique et d'une durée minimum de 70h. Chaque stage fait l'objet d'une validation du directeur de la composante et d'un suivi par le tuteur de la formation et celui de la structure. L'étudiant rédige un rapport qui fait l'objet d'une évaluation par le tuteur de la structure. En revanche, il n'est pas indiqué les conditions d'attribution des crédits ECTS pour les stages. Il est à noter que des stages plus longs seraient nécessaires pour conduire une expérience professionnelle profitable et pour étendre également le territoire d'accueil au-delà de la région de Nancy.</p> <p>Dans le parcours CCPJ, la mise en œuvre, en L3, d'un projet articulé autour des questions de jeunesse, en complément de rencontres avec des professionnels du secteur culturel, permet de synthétiser des compétences acquises au cours de la formation. Ces projets font l'objet d'un suivi par un enseignant-chercheur, à travers un pilotage collectif et une évaluation en contrôle continu avec la rédaction d'un rapport.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La nature de la formation (<i>Cultural Studies</i>), ainsi que la situation géographique de l'université, supposeraient une plus grande internationalité aussi bien dans la formation elle-même que dans les collaborations et la mobilité étudiante.</p>

En 2015-2016, seize étudiants étrangers en provenance des pays européens se sont inscrits dans plusieurs cours, et une étudiante française est partie à Chypre, cette même année.

Pour l'année 2016-2017, quatre ont déjà un départ assuré. La demande de départs est donc croissante pour effectuer un semestre au moins à l'étranger, bien que la mobilité étudiante ne fasse pas encore partie intégrante du cursus de la formation. La logique transculturelle de ces études pousse naturellement vers des partenariats que la nomination d'un référent clairement identifié au sein de la formation devrait permettre de concrétiser. La mobilité des enseignants n'a pas encore été mise en œuvre. Elle contribuera probablement à étendre et enrichir les accords.

L'enseignement de langues étrangères est obligatoire à tous les semestres de la formation : les étudiants ont le choix parmi 10 langues, pour deux niveaux différents (débutants et confirmés), avec un volume horaire de 1 h/semaine en L1, 1,5 h/ semaine en L2 ; 2 h/semaine en L3. Inscrit dans les UE transversales, l'enseignement de langue représente une valeur significative dans la formation - six ECTS en L1 et trois ECTS en L2-L3- en regard du faible volume horaire qui lui est dédié.

La licence *Études culturelles* bénéficie, par ailleurs, d'un cours nommé « Advanced English » permettant aux étudiants de renforcer un vocabulaire spécifique en lien avec le cinéma et les médias, et qui pourrait faire l'objet d'une certification obligatoire pour les étudiants.

L'enseignement s'effectue en français mais l'anglais est indispensable car une grande partie du corpus d'étude est rédigée dans cette langue.

#### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement de néo-bacheliers (Bac littéraire et économique et social) semble majoritaire. En L2 et L3, de nouveaux étudiants intègrent la formation grâce au dispositif CIELL sans avoir à effectuer une 1<sup>ère</sup> année. Des étudiants issus d'un DUT (*Information-communication*, options *Métier du livre*), d'autres venant de filières juridiques ou d'écoles d'architecture viennent composer et diversifier l'origine des étudiants dans la formation.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place avec un enseignement de méthodologie universitaire prévu en L1 (premier semestre) ainsi que la présence de trois moniteurs étudiants, inscrits en deuxième année de master (M2), qui assurent l'accompagnement méthodologique et pédagogique des étudiants.

En outre, les étudiants sont régulièrement informés des débouchés offerts par les masters du champ *Arts, lettres et langues*.

L'équipe pédagogique est très présente pour faire connaître la nouvelle maquette de la formation auprès des lycéens en s'impliquant dans les différentes journées et forums d'information.

#### Modalités d'enseignement et place du numérique

Les cours s'effectuent essentiellement en présentiel. Des aménagements sont envisagés pendant la période de stage. Même si la licence peut accueillir un public dans le cadre de congés pour formation, la plupart des étudiants sont inscrits en formation initiale.

Les étudiants sont préparés au Certificat Informatique et Internet (C2i) prévu par l'établissement. Différents outils pédagogiques sont également mis à disposition pour seconder le travail de l'équipe pédagogique (plateforme Arche, tableau blanc interactif (TBI)).

S'agissant d'une formation tournée vers la littérature de jeunesse et le monde contemporain du livre, il est dommage qu'un enseignement spécifique tourné vers l'édition numérique ou les humanités numériques ne soit pas présent, alors même que les nouvelles technologies semblent faire partie des points forts de la formation.

#### Evaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants est soumise aux textes réglementaires de l'université de Lorraine : composition des jurys, calendrier. Les notes sont examinées par un pré-jury puis par les membres du jury composé des responsables de la formation, tous les semestres.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont variées et prennent en compte aussi bien les examens en temps limité que le contrôle continu, les exercices canoniques, les dossiers en temps libre, l'écrit et l'oral, permettant d'étendre la durée de travail de l'étudiant.

Suivi de l'acquisition de compétences
Les compétences visées par la formation sont clairement identifiées tout le long du dossier de l'autoévaluation. Cependant, sa création récente (2013) ne permet pas encore d'avoir un recul suffisant. Il est avancé en revanche que l'équipe souhaite mettre en place un portefeuille de compétences qui sera joint au diplôme de l'étudiant. Le supplément au diplôme, s'il existe, n'a pas été fourni avec le dossier d'autoévaluation de la formation.
Suivi des diplômés
Du fait de la jeunesse de cette formation, le suivi des étudiants n'a pas encore été mis en place.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un Conseil de perfectionnement composé des différents responsables de la formation, d'acteurs du milieu socio-professionnel, de personnel administratif et de représentants étudiants a été mis en place, conformément à la politique de l'établissement.</p> <p>Il se réunit deux fois par an et a déjà procédé à des réaménagements importants de la formation depuis sa création.</p> <p>L'évaluation des enseignements se fait à travers deux dispositifs présentés comme complémentaires : des réunions organisées par le responsable de chaque année de la licence avec l'ensemble des étudiants, et des évaluations écrites et anonymes des cours, mais qui pour le moment ne sont organisées qu'à titre expérimental dans deux UE.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La formation est originale, ouvrant un champ disciplinaire quasi-absent du premier niveau universitaire français.
- Sa vocation transdisciplinaire permet des possibilités de poursuites d'études variées.
- La formation est attractive et répond à une réalité socio-économique de la culture.

### Points faibles :

- La formation n'est pas suffisamment ouverte à l'international, en particulier vers les pays anglo-saxons.
- L'enseignement des langues est insuffisant en regard des objectifs visés par la licence.
- Des collaborations doivent être menées tant à travers des partenariats académiques à l'international qu'avec des institutions culturelles en France.
- Le déséquilibre entre les deux parcours *Culture contemporaine et production de jeunesse* et *Cultures et productions cinématographiques et télévisuelles* (le premier étant plus théorique et le second plus technique) brouille les enjeux de la formation.

### Avis global et recommandations :

La licence *Études culturelles* est originale dans le paysage de l'enseignement universitaire français en premier cycle et correspond à la nécessaire ouverture des études littéraires à des formations plus en accord avec les besoins de professionnalisation contemporains.



Cependant, il est nécessaire de clarifier davantage les approches des deux parcours, l'un plus théorique et l'autre plus technique, en prenant plus encore en compte la diversité des manifestations culturelles pour lesquelles cette formation peut être utile.

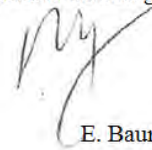
Il faudrait également veiller à une meilleure cohérence pédagogique en regard des autres formations en Arts du spectacle et en Lettres.

Aussi, le caractère des *Cultural Studies* présentant une véritable identité de la licence devrait permettre de tisser des partenariats notamment dans le monde anglophone. Le renforcement de l'enseignement de l'anglais devrait favoriser les échanges et ouvrir en conséquence la formation à l'international.

# Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner